

OOST-VLAAMSE VERENIGING

Secr.: Mark DE BACKER
St. Jozefstraat 84
9820 MERELBEKE
tel : 09 230 79 38

INSTRUCTIONS Argenton 24-06-2017

=====

Coordonnées: 463519.0 / 013135.0

Base: 515 Km

Neutralisation:

samedi 24/06 05h00 - 23h00

dimanche 25/06 05h00 - 23h00

lundi 26/06 05h01 - 23h00

mardi 27/06 05h01 - 23h00

mercredi 28/06 05h02 - 23h00

ENLOGEMENT :

Tous les pigeons participent au concours national et au doublage zonal
(le doublage zonal est gratuit)

Concours pour **VIEUX et JEUNES D'UN AN**

Bagues en caoutchouc.

1 bague en caoutchouc pour les pigeons enlogés à l'électronique.

2 bagues en caoutchouc pour les pigeons enlogés mécaniquement.

Paniers : en parfait état, propres, plombés.

Les paniers en Plastic : 20 pigeons par panier

Les étiquettes sur les paniers porteront le nom du bureau d'enlogement et le cachet
ainsi que le nombre total des paniers (incomplets compris)

Les paniers incomplets mentionnent le nombre de pigeons ainsi que leur sexe
Des sociétés ou groupements différents ne peuvent en aucun cas compléter les
paniers incomplets d'autres sociétés.

Les responsables du **groupement** me communiqueront **le plus vite possible** le
nombre de pigeons **par catégorie**, me permettant ainsi de d'en informer, dès
vendredi, les responsables de la RFCB

Mail : mark.de.backer3@telenet.be

BORDEREAUX D'EXPEDITION R.F.C.B. Remplir avec la plus grande attention : le nombre
de paniers(complets/incomplets) et de pigeons par catégorie.Le convoyeur qui vient
chercher les pigeons,remettra au responsable du bureau d'enlogement un bordereau
d'expédition en 3 exemplaires.Ce dernier devra remplir de **façon claire et complète ce
document et le signera**.L'exemplaire rose restera au bureau d'enlogement,le bleu est
destiné au ramasseur et le blanc à l'organisateur.

Les bordereaux d'enjeu nationaux seront utilisés. Ces bulletins ainsi que la liste des bagues doivent être expédiés à **WPROL**

Philippe Van Haezebrouck (Wprol) Malgretoutstraat 37 8511 Aalbeke

Be.info@wprol.com

ANNONCES TELEPHONIQUES : Suivre art. 101 du règlement sportif national :

Les bureaux ,annonçant électroniquement, **ne doivent plus** envoyer les informations par Téléphone , par fax ou par mail au bureau centralisateur.

Comme tous les pigeons sont annoncés à KBDB-online les sociétés ne doivent plus annoncer les constatations à DATA TECHNOLOGY

DOCUMENTS DE CONSTATATIONS:

Les bulletins de constatations ou listings ou disquette doivent arriver le plus vite possible après la fermeture du concours à l'adresse suivante :

Philippe Van Haesebrouck (WPROL)

Malgretoutstraat 37

8511 Aalbeke

Be.info@wprol.com

DECOMPTES : Les groupements et sociétés gardent les mises d'enjeux. Un décompte sera envoyé aux groupements et sociétés par la Oost- Vlaamse Vereniging.

Le règlement sportif national est intégralement d'application.

Merci d'avance pour votre collaboration

**Mark De Backer
OVV**